

**DIPLÔME DÉLIVRÉ**

Master – (M2 : niveau 7)

Code RNCP : 38159

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**Gérard Jazottes, Professeur des universités,  
Université Toulouse Capitole**ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE****Professeurs des universités** (*liste indicative*) : Isabelle Desbarats, Christophe Godowski, Gérard Jazottes, Christophe Paulin, Mathias Amilhat, Moussa Thioye**Maîtres de conférences** (*liste indicative*) : Mathias Amilhat, Emmanuel Cordelier, Anne d'Abbadie d'Arrast, Estelle Fohrer-Dedeurwaerder, Sophie Sabathier, Stéphane Sanchez, Sophie Théron, Laurent Posocco**Professeur agrégé** (*liste indicative*) :  
Stéphanie Mc Lellan**Intervenants professionnels** (*liste indicative*) : Pascale Benhamou, Benjamin Benifei, Jérôme Bouffard, Guillaume Dornac, Renaud Frechin, Perrine Melchior Jean Pierre Lourties, Ludovic Seree De Roch, Bruno Viguie**OBJECTIFS**

Ce master en alternance a pour objectif de former des juristes dotés des compétences juridiques pratiques et théoriques, indispensables à un accompagnement pertinent et efficace des entreprises et de leurs dirigeants. Ils doivent acquérir des compétences en prévention des contentieux, anticipation et gestion de risque contractuel, pour un développement de l'entreprise sur le marché régional, national, européen et international.

Au terme de la formation, le diplômé doit : maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international des affaires ; maîtriser l'analyse et la qualification juridiques ; maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux entreprises ; maîtriser les modes de règlement des conflits commerciaux (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges).

**PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION***Formation à effectif limité (30 apprenants)***Conditions préalables à la candidature**

Les apprenants ayant obtenu une Licence droit, A.E.S., Economie Droit, ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique. Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

**Sélection des candidats**

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

**ORGANISATION**

Ce parcours Juriste d'entreprise du Master 2 Mention Droit des affaires se prépare sur une durée d'un an, en alternance, selon le rythme suivant : 4 semaines de cours / 4 semaines en moyenne en entreprise.

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever à la fin du mois de septembre de l'année N + 1 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de **431 heures** (examens et accompagnement inclus).



## PROGRAMME

### SEMESTRE 3 et 4 – 387h

#### **BLOC ANNUEL - Usage avancés et spécialisés des outils numériques**

##### ***UE Maîtrise des outils numériques***

Formation documentaire – 9h CM

Technologie de l'internet – 18h CM

#### **BLOC ANNUEL - Communication spécialisée pour le transfert des connaissances**

##### ***UE Anglais***

Anglais juridique - 30h CM

#### **BLOC ANNUEL – Niveau Expert : assurer la sécurisation des actes juridiques de l'entreprise**

##### ***UE Sécurisation des actes juridiques***

Technique contractuelles – 15h CM

Pactes extra-statutaires – 6h CM

Marchés publics – 15h CM

Contrats de distributions – 12h CM

Bail commercial – 12h CM

Contrats bancaires – 18h CM

#### **BLOC ANNUEL – Niveau Expert : gérer les contentieux et arbitrage**

##### ***UE Contentieux de l'arbitrage***

Arbitrage – 15h CM

Suivi des procédures – 21h CM

#### **BLOC ANNUEL – Niveau Expert : assurer la gestion juridique de la vie de l'entreprise et de ses pratiques**

##### ***UE Gestion juridique de l'entreprise***

Titres financiers – 18h CM

Opération haut de bilan – 18h CM

Les risques financiers -18h CM

Fiscalité des échanges – 21h CM

Les risques responsabilités – 18h CM

Séminaires thématiques – 6CM

#### **BLOC ANNUEL Niveau Expert : assurer la sécurisation des actes juridiques de l'entreprise**

##### ***UE Sécurisation des actes juridiques à l'international - 6 crédits***

DIP Contrats – 12h CM

DIP Société – 12h CM

Droit du commerce international – 15h CM

Transports – 15h CM

Douanes – 15h CM

#### **BLOC ANNUEL – Maîtriser les fondamentaux du droit social**

##### ***UE Fondamentaux du droit social***

Sécurité sociale – 18h CM

Ressources humaines – 18h CM

Rédaction des contrats de travail – 12h CM

#### **BLOC ANNUEL Appui à la transformation en contexte professionnel**

##### ***UE Rapport d'activité***

#### **BLOC ANNUEL – Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés**

##### ***UE Savoir-faire***

Soutenance de rapport de stage ou soutenance du rapport d'activité

Volume horaire total de 431h dont 387h d'enseignement, 32h d'examens et 12 heures d'accompagnement



## COMPETENCES VISEES

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international des affaires ;
- Maîtriser l'analyse et la qualification juridiques ;
- Maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux individus et aux entreprises ;
- Maîtriser les modes de règlement des conflits commerciaux.



## DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Juriste d'entreprise, soit en tant que généraliste (secrétariat général, affaires juridiques, Directeur Administratif et Financier, chef - ou responsable - de service juridique et/ou contentieux...), soit dans un service spécialisé (fiscalité, droit des sociétés, contentieux, propriété intellectuelle) ou également dans les cabinets d'avocats d'affaires.



## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Le praticien peut intervenir en complément d'un cours, pour des travaux dirigés ou des séminaires qui permettent l'approfondissement d'un thème particulier dans une perspective pratique, ou être titulaire du cours. Des supports de cours peuvent être déposés sur la plateforme Moodle de l'université. La mise en place d'un tutorat est destinée à accompagner l'apprenant pour des conseils méthodologiques.

Un tuteur universitaire est nommé avec comme objectif : faire le lien entre l'apprenant et son entreprise, définir ensemble la thématique qui fera l'objet de la soutenance finale devant jury. Le tuteur en entreprise pourra prendre part à ce jury d'examen.

Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



## CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master mention droit des affaires parcours type juriste d'entreprise.

La formation est ponctuée par des contrôles continus mais également des examens terminaux suivis d'une soutenance de rapport.



## CONTACTS

**Suivi de l'alternance (apprentissage et professionnalisation) et formation continue :**

**SERVICE DE L'EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY (EEDU)**

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1<sup>er</sup> étage - 21, allée de Brienne – Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 12 - [alternance.eedu@ut-capitole.fr](mailto:alternance.eedu@ut-capitole.fr)

**Suivi des plannings et organisation des examens :**

**POLE MASTERS**

Site de l'Arsenal - 2 rue du doyen Gabriel Marty - Toulouse

Pôle master droit - 05 61 63 35 11 - Bureau AR 126 - [pmd11@ut-capitole.fr](mailto:pmd11@ut-capitole.fr)



## TARIFS

Le Master mention Droit des Affaires parcours Juriste d'entreprise en apprentissage est rattaché à MidiSup qui réunit écoles d'ingénieurs et UT Capitole.

### Tarifs 2024/2025 pour les contrats d'alternance

Contrat d'apprentissage : 8 000€ - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : nous consulter

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO pour le secteur privé

